

La réintégration écologique d'une décharge : L'exemple du site de Gédéon-Bambou à Morne-à-l'Eau

Forêt lacustre

Quel est l'historique du site ?

Fermée depuis 2008, l'ancienne décharge de Morne-à-l'Eau a été l'exutoire de tout type de débris pendant près de 50 ans. Ce sont plus de 140 000 m³ de déchets qui ont été réceptionnés sur les 4 à 5 hectares de ce site implanté en pleine forêt marécageuse, au sein de laquelle sont présents de remarquables *Pterocarpus officinalis*, plus communément connus sous le nom de « **Manglé médaille** ».

Quel est le contexte de la décharge ?

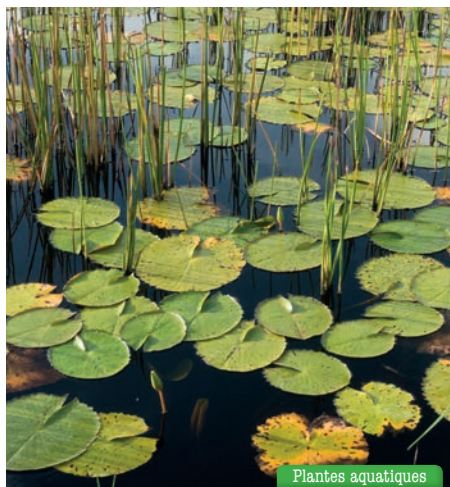
Au-delà de la nécessaire réhabilitation du site liée aux exigences réglementaires, la ville a fait le choix d'**éliminer les risques** induits par le site compte tenu de son positionnement dans un **environnement remarquable** :

- Emprise dans le **Domaine Public Maritime Lacustre** ;
- Propriété du **Conservatoire du littoral**, en **zone tampon de réserve de Biosphère** ;
- Site **RAMSAR** ;
- À proximité du **canal des Rotours**, patrimoine de la Guadeloupe ;
- En présence d'une **nappe souterraine** ;
- À **proximité d'habitations**.

Pourquoi le choix d'une réintégration écologique ?

Au regard de l'environnement dans lequel est localisé le site de Gédéon, la ville s'est montrée innovante en optant pour la **réintégration environnementale, l'ouverture contrôlée et sécurisée du site au public** et en choisissant d'en faire un **site producteur d'énergie**.

En effet, la mise en place d'une lagune périmétrique permettra de réduire l'impact de la production de lixiviats* et d'assurer leur traitement passif et favorisera également la **réintégration paysagère écologique** de la zone. Cette lagune sera plantée de macrophytes locales (plantes aquatiques visibles à l'œil nu).



Plantes aquatiques

La réintégration écologique d'une décharge : L'exemple du site de Gédéon-Bambou à Morne-à-l'Eau

Dans le cadre du projet de développement de la commune de Morne-à-l'Eau, notamment en matière de réduction de sa dépendance aux énergies fossiles, la décharge réhabilitée offrira de réelles potentialités en matière de **production d'énergie solaire** avec un stockage de 1,8 Mwc.



Panneau photovoltaïque

Comment donner une nouvelle vie au site ?

Compte tenu de l'engagement éco-citoyen de la ville, l'éducation est elle aussi prise en compte dans ce projet par l'aménagement d'un **parcours éco-pédagogique** abondant

des thématiques telles que la réintégration écologique, l'évolution de la politique de gestion de déchets, la faune et la flore spécifiques au site. Enfin, un **parcours éco artistique** sera proposé afin de permettre aux visiteurs de s'interroger sur leur relation avec la nature et leurs modes de consommation.

La réalisation de cette réintégration constitue une première en Guadeloupe. Avec le soutien du **Rectorat**, de la Communauté d'Agglomération du Nord Grande-Terre (CANGT) et du « **Pole Relais Zones Humides Tropicales** », Gédéon devient une **ZHE**, « Zone Humide Éducative », dédiée aux scolaires et étudiants - symbole de la reconquête de la biodiversité. Les élèves d'un établissement de Morne à l'Eau auront l'ambitieux et gratifiant projet d'organiser la « renaissance » de cet espace, à travers la prise en compte de la biodiversité et de ses aménités environnementales. (Cf. fiche 7 « Gédéon parcours éco-pédagogique »).

**Les déchets produisent, sous l'action conjuguée de l'eau de pluie et de la fermentation naturelle, un liquide appelé « lixiviats » qui, riche en matière organique, ne peut être rejeté directement dans le milieu naturel et doit faire l'objet de mesures de contrôle, de collecte et de dépollution.*



Parcours éco-pédagogique